

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI^e VOLUME



OCTOBRE

N^o 22

1876

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. M. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Boufflet, secrétaire-général-adjoint.
M. M. Cagny et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes — Félix Dupuis, — Cosson,
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Bery, — Testard,
Daguet. — Jazé. — Réhry.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le D^r Cadier, président, — Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

N° 22. — OCTOBRE 1876.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1^{er} OCTOBRE 1876. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation, et aussitôt après il est procédé au tirage de la loterie ajournée ce jour-là.

M. le docteur Pigeaux, membre correspondant, prend place au bureau sur l'invitation de M. le Président.

Trois membres présentés il y a un mois sont admis sans opposition.

Les objets ci-après sont exposés sur le bureau :

1° Par M. REUSSE, un lot de fruits de saison composé de muscats blanc et violet, pineau gris, morillon noir, chasselas doré et rose, beurré Chaumontel, beurré d'Hardepoint, poire de Curé, Catillac, doyenné d'automne, Saint-Germain, Messire-Jean, Crassane et beurré magnifique. — Une *mention très-honorable* lui est attribuée pour ce beau lot.

2° Par le même, choux-fleurs, choux de Bruxelles, poireaux longs de Paris, melon vert à rames. — *Mention honorable*.

3° Par M. MASSON, choux-fleurs Lenormand, poireaux courts de Rouen, choux de Milan-des-Vertus, cantaloup à fond vert, aubergines blanches et violettes, tomates anglaises rouges. — *Mention honorable*.

4° Par M. DUBARLE, jardinier-professeur, les fruits

SHAS



00000003411

ci-après, provenant du jardin d'expériences de la Société, et destinés à être mis en loterie à l'issue de la séance : les poires Belle de Lorient, Nouveau Poiteau, Colmar d'Aremberg, doyenné d'automne, beurré d'Anjou, beurré Sterckmann, beurré Bachelier, Van Marum, souvenir Favre, fondante des bois, Van Mons de Léon Leclerc, et les pommes Grand Alexandre, Belle du Havre, Calville rouge d'Anjou, Calville Saint-Sauveur. — *Remerciements.*

La correspondance, dépouillée par M. le Secrétaire général, se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Montdidier, dont le but est de solliciter des adhésions à la formation d'un *Institut horticole du nord de la France*, par l'union de toutes les Sociétés d'horticulture de cette région. — M. le Président a répondu à cette lettre en témoignant de ses bonnes intentions en faveur de cette œuvre utile.

2° Le procès-verbal ci-après :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 13 AOÛT 1876. — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS.

M. GARNOTEL expose un lot de légumes et du raisin noir hâif qui lui méritent une *mention honorable*. Il obtient de plus un *point extraordinaire* pour ses produits de semis et ses artichauts.

M. FONTENAY obtient une *mention très-honorable* pour un lot de légumes et un autre de fruits de saison.

Et M. COULON, une *mention très-honorable* pour une corbeille de fleurs coupées très-variées.

M. le Secrétaire général informe l'assemblée que le

Conseil d'administration, dans sa réunion du 24 septembre dernier, a admis la Société d'horticulture de l'Orne comme Société correspondante. Ensuite de quoi, sur l'invitation de M. le Président, il communique à l'assemblée les extraits de la correspondance imprimée, dont la lecture donne lieu, suivant l'habitude, à des observations ou à des communications intéressantes. — M. le D^r PIGEUX rend compte d'une expérience faite récemment, et dont les résultats sont de nature à modifier les idées que l'on s'était faites jusqu'à ce jour, sur l'influence de la greffe sur le sujet : une tige de pomme de terre ayant été greffée sur un pied de solanum dulcamara, les racines de ce solanum se sont gonflées et, à l'analyse chimique, elles ont donné une quantité très appréciable de fécule. — M. THIRION rappelle que la coloration des fruits est due à la simultanéité d'une atmosphère humide et d'une grande lumière, ce qui fait que dans les automnes humides les fruits sont généralement plus colorés. — M. DUBARLE recommande la greffe en fente au mois de septembre, non-seulement pour les cerisiers, ainsi qu'il est dit dans la *Revue horticole*, et ainsi qu'il en a vu des exemples, mais aussi sur les pruniers, abricotiers, et en général pour les arbres fruitiers dont l'écusson a été manqué l'été précédent. — M. le D^r PIGEUX signale, pour garantir les dorures du contact des mouches, un procédé qui se rattache en quelque façon à l'horticulture; on fait bouillir des feuilles vertes de poireau jusqu'à consistance de sirop, et avec un pinceau on en enduit les objets que l'on veut préserver. — Parmi les fruits par lui exposés, M. DUBARLE place en première ligne le *Beurré d'Anjou* et le *Beurré Bachelier*, en deuxième ligne le *Beurré Spence*.

M. le Président donne alors la parole à M. Dubarle qui fait une conférence très intéressante sur la différence de procédés et de résultats qui existe entre l'arboriculture ancienne et la moderne.

Deux membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie.

Membres admis dans la séance du 1^{er} octobre 1876.

MM. FREMINDITY père, propriétaire à Valgenseuse.

FREMINDITY fils, id. id.

ROBINETTE, jardinier chez M. Queste à Villemétrie.

CHOIX DE LA FORME

A DONNER AUX ARBRES FRUITIERS

CONFÉRENCE FAITE PAR M. THIRION, LE 3 SEPTEMBRE 1876

Etablissons d'abord en principe que l'on peut avoir des fruits sur toute espèce de formes. Le choix de la forme n'aura donc rien d'absolu, et, même après ce que nous aurons dit, un jardinier ou un amateur pourront s'inspirer avantageusement d'autres idées que celles que nous aurons préconisées. Mais il n'en restera pas moins vrai que, pour avoir de beaux et bons fruits et en quantité satisfaisante, suivre les lois naturelles de la végétation, en les favorisant au lieu de les contrarier, sera toujours le meilleur moyen.

D'un autre côté, il est incontestable aussi que le prompt rapport de l'arbre est une question importante, soit au point de vue de l'agrément pour un amateur, soit

au point de vue de l'économie pour le commerçant, et que la forme qui permettra d'atteindre ce résultat devra également être préférée. Quand il s'agit d'arbres en espalier, la rapidité avec laquelle le mur se garnit, l'espace plus ou moins complet qui en est occupé, et la facilité que l'on éprouve à maintenir les plants les plus vigoureux dans l'espace qui leur est attribué, sont aussi des conditions qu'il est important de remplir et que toutes les formes ne sont pas aptes à remplir au même degré.

En examinant successivement les formes les plus généralement employées, nous verrons leur mérite relatif sous ces différents rapports, et c'est ainsi que nous serons naturellement amenés à choisir la plus avantageuse, soit pour espalier, soit pour plein-vent.

Commençons par l'espalier.

Tous les arbres heureusement n'exigent pas l'espalier; mais en général on peut dire que ceux qui l'exigent donnent les fruits les plus précieux, soit par leurs qualités personnelles, soit en raison de leur longue conservation. D'ailleurs l'espalier est beaucoup plus coûteux d'établissement que le plein-vent; on a cherché des manières économiques de l'établir, mais les murs, soit en planches, soit en briques, occasionnent encore une dépense considérable, et rendent d'autant plus nécessaire la prompt formation des arbres sur toute leur étendue.

La lenteur de leur établissement est le principal inconvénient des grandes formes, *éventail, carré, palmette*, etc.; une dizaine d'années, en moyenne, est nécessaire pour qu'elles aient atteint le haut du mur, et alors on se trouve encore exposé à la fâcheuse alternative suivante: ou bien on leur a accordé trop d'espace, et

leur végétation est calmée avant qu'ils ne se soient re-joints, ce qui occasionne sur le mur des vides désagréables à la vue, et dispendieux; ou bien au contraire on les a trop rapprochés, et alors les extrémités des branches latérales se mêlent dans une confusion nuisible à leur bonne végétation. En plus, il ne faut pas oublier que tous les arbres, suivant leur espèce, ont une vigueur différente, et que souvent l'espace nécessaire aux uns se trouve être trop considérable pour les autres.

C'est pour se soustraire à ces difficultés inhérentes à l'emploi des grandes formes que les petites formes ont été imaginées. Avec elles, en effet, le mur est bientôt et régulièrement garni; dirigées sur une seule branche, deux au plus, verticales ou obliques, mais toujours parallèles entre elles, elles ne portent que des branches à fruit dont le raccourcissement nécessaire ne saurait amener de confusion. Mais les petites formes ont elles-mêmes leurs inconvénients: d'abord on n'y peut employer que les greffes sur doucin, paradis ou cognassier, et toutes les terres ne sont pas bonnes pour ces essences délicates; les arbres sont plantés tellement près l'un de l'autre, que les plus vigoureux étouffent parfois les plus faibles, et que le remplacement en est chanceux, l'arbre nouveau trouvant un terrain complètement envahi par les racines de ses voisins; enfin la durée de cette plantation est généralement assez courte, et, chaque fois qu'il s'agit de la remplacer, la dépense ne laisse pas d'être considérable, tant par l'acquisition des sujets nouveaux que par le remplacement du terrain usé par une terre nouvelle.

De tout ceci il résulte que la façon la plus prompte et en même temps la plus économique de garnir un mur

d'espalier serait la suivante: d'abord on adopterait les grandes formes, mais on ne donnerait à chaque arbre que l'espace que pourrait occuper le plus faible d'entre eux; ensuite on choisirait une forme dont le développement ne se ferait que par en haut, afin que chaque arbre se développât sans essayer d'empiéter sur ses voisins; enfin on ne manquerait pas d'adapter au mur un chaperon, afin d'amortir la forte végétation des pointes que la sève tend toujours à favoriser. C'est ce que, par tâtonnement, la science de l'arboriculture a à peu près fini par réaliser par l'emploi de la *Palmette-Verrier*, la forme aujourd'hui la plus généralement recommandée; en redressant verticalement les bras des palmettes aussitôt qu'ils atteignent la fin de l'espace qui leur est réservé, on borne en effet le développement latéral de l'arbre, et l'on obtient ainsi au moins une partie du résultat cherché.

Mais cette forme a encore certains inconvénients de l'ancienne palmette. Elle est longue à former, car il ne faut prendre au plus qu'un étage de branches latérales chaque année, sous peine d'affaiblir l'étage inférieur qui doit pourtant être le plus vigoureux. Elle conserve la flèche centrale, puissant tire-sève qui oblige le jardinier à des soins minutieux de chaque jour pour l'empêcher de désorganiser le sujet, souvent même à des ravalements quand ces soins ont été tardifs ou inefficaces. Elle oblige à de forts retranchements de bois à chaque taille d'hiver, ce qui est l'opposé d'une conduite intelligente de l'arbre, laquelle doit se rapprocher le plus de l'état naturel, dans lequel l'arbre emploie d'abord la sève à l'établissement de sa charpente, et se met ensuite naturellement à fruit quand cette sève, divisée entre un grand nombre de canaux, n'alimente plus que la formation de petites branches.

Or la forme qui se rapproche le plus de la végétation naturelle de l'arbre, c'est le *candélabre*. En effet l'arbre abandonné à lui-même pousse d'abord de longues branches verticales; petit à petit, sous le poids des rameaux secondaires, ces branches s'abaissent jusqu'à prendre une position horizontale, et en même temps il s'échappe, sur leurs dessus de nouvelles branches verticales, nombreuses mais en même temps plus faibles, et sur lesquelles s'établit la première fructification. C'est absolument ce qui se passe dans la formation du candéladre, avec cette différence que, sous la direction du jardinier, cela se fait plus vite et plus régulièrement.

De plus, le candélabre, une fois les branches-mères redressées, ne prend plus son accroissement qu'en hauteur, ce qui fait que le mur est garni de bout en bout et sans vide. Seulement, il faut que les murs soient chaperonnés, afin que les flèches ne cherchent pas à dépasser le mur, position dans laquelle elles prendraient un accroissement démesuré; sous le chaperon au contraire les pointes s'étiolent, et la sève, refoulée, alimente toujours abondamment le centre de l'arbre. Enfin il faut remarquer que les pousses n'ont besoin d'être taillées annuellement que quand elles sont verticales, ce qui donne encore l'avantage d'établir les branches-mères très rapidement et sans déperdition de sève.

Ainsi, pour espalier, la forme dont l'établissement serait le plus rapide et se rapprocherait le plus de la végétation naturelle, celle qui occuperait le plus complètement et le plus vite le mur, ce serait le *candélabre*. On les espacerait plus ou moins suivant que le sol serait plus ou moins fertile, la variété plus ou moins vigoureuse, et le mur plus ou moins élevé. Le cognassier serait indispensable dans les terres les plus riches et les plus fraîches.

Mais, en somme, il y aurait moins d'inconvénient à les rapprocher un peu trop qu'à les éloigner exagérément; tout le monde sait que dans les petites formes les arbres se mettent plus rapidement à fruit, et qu'alors ils donnent moins de bois: l'espace occupé par les branches se proportionne toujours naturellement à celui que peuvent occuper les racines.

Pour le plein vent, les formes à choisir sont plus nombreuses.

En effet, outre toutes les formes d'espalier qui peuvent s'appliquer au contre-espalier, il y a encore la pyramide, le gobelet, le fuseau, etc., etc. Le *gobelet* convient tout particulièrement au pommier dont les branches n'aiment pas la direction verticale: on dit qu'en général le pommier s'en accommode moins bien et s'y montre peu fertile; en fait, elle lui est très-rarement appliquée.

On reproche à la *pyramide* d'être très-lente à former et d'exiger, chaque printemps, des suppressions de bois considérables: en outre, à moins de lui donner une hauteur exagérée qui en rendrait la conduite difficile, il faut laisser les branches latérales un peu rapprochées, alors l'air et le soleil pénètrent difficilement dans l'intérieur de l'arbre, dont le pourtour seul rapporte des fruits; enfin ces fruits sont sujets à être arrachés par le vent. Le *fuseau*, plus fertile, à cause de la petite taille qu'il doit conserver, ne convient qu'au cognassier.

Aussi les arboriculteurs recommandent-ils particulièrement les formes plates, comme étant les plus fertiles et les plus faciles à établir; il leur faut un treillage ou des fils de fer, et c'est ce que l'on appelle des contre-espaliers.

Là nous allons retrouver les mêmes considérations que

pour les espaliers. Les petites formes ne conviendront qu'aux terrains qui peuvent nourrir des cognassiers, qu'aux propriétaires curieux d'un prompt rapport et ne reculant pas devant les frais d'un remplacement total et fréquent; enfin les remplacements partiels seront très-chanceux à raison du très-grand rapprochement des sujets.

Dans les grandes formes, la palmette simple ou double étant rebutée à cause de son lent développement, nous resterons encore en présence de la palmette Verrier et du candélabre, et nous aurons également les mêmes motifs pour préférer ce dernier.

Le contre-espalier doit être une plantation économique, et nous ne devons pas songer à remplacer le chaperon du mur pour amortir le développement des flèches, ce que pourtant on pourrait obtenir au moyen d'auvents en bois et en zinc que l'on ferait courir au-dessus de la ligne des arbres. Aussi, dans la plupart des cas, l'emploi de l'échelle double sera indispensable pour les travaux de printemps et d'été, et alors il y aura encore moins d'inconvénient à serrer un peu les arbres, sûr que l'on sera de les voir gagner en hauteur l'espace qu'on leur aura refusé latéralement.

En effet, l'un des principaux avantages du candélabre, c'est que, soit par l'effet des chaperons en espalier, soit en laissant l'excès de sève s'employer par le haut dans le contre-espalier, il est la seule forme dans laquelle on soit sûr de pouvoir donner à l'arbre tout le développement qu'il exige, sans risquer de laisser entre deux arbres, pour les avoir trop espacés, un vide désagréable et inoccupé.

Une dernière considération milite encore en faveur de

cette forme. Les branches obliques ou horizontales ont l'inconvénient de donner naissance aux gourmands qui désorganisent l'arbre et emploient inutilement beaucoup de sève. Dans le candélabre, on ne les prend que comme une base nécessaire, que l'on fait aussi courte que possible, afin de pouvoir, au bout de peu de temps, donner à la sève son cours normal, en ligne verticale, quand la première fougue est déjà un peu amortie, et avec la facilité de prendre plusieurs branches secondaires à la fois si la vigueur de l'arbre l'exige. Espace réservé à l'arbre complètement garni, prompt formation, fécondité rapidement obtenue et assurée, lois de la végétation absolument respectées, tels sont en résumé les avantages qui doivent faire préférer le candélabre à toutes les autres formes, même à la palmette Verrier qui n'a qu'une partie de ses mérites et dont l'établissement complet est plus long.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Rajeunissement du Pêcher, par M. A. LEROY. — Il existait à la porte de mon orangerie un grand pêcher, dont les branches pendantes et écartées gênaient pour la sortie des orangers, qui se fait d'ordinaire au commencement du mois de mai. Tous les deux ou trois ans il fallait courser le pêcher jusque sur la grosse branche, et, chaque fois que cette opération était faite, il repoussait avec une vigueur étonnante. Cela me donna la pensée d'étudier ce résultat par une suite d'expériences; je coursai une demi-douzaine de pêchers à différentes époques, afin de connaître quelle était celle que l'on

devait préférer. Voici quel fut le résultat de ces différents essais : l'opération faite du 1^{er} au 15 mai donna un peu de gomme, quelques jeunes feuilles furent atteintes du froid et ne se développèrent pas sans avoir jauni et cloqué; les pêchers opérés les 1^{er} et 15 juin donnèrent une végétation magnifique, sans le moindre accident aux feuilles; les opérations du 1^{er} au 15 juillet ne donnèrent pas d'aussi beaux résultats, et d'ailleurs leurs jeunes scions, n'ayant pas eu le temps de s'aoûter, souffrirent un peu des fortes gelées de l'hiver. Il résulte donc de ces expériences que la meilleure époque pour rajeunir les vieux pêchers est dans le cours de la première quinzaine de juin; cela peut s'expliquer, parce que nous n'avons une température régulière qu'au commencement de ce mois, et qu'il faut absolument cette température douce et égale pour la végétation du pêcher.

(*Société d'horticulture de Chauny*).

Les ficus en pleine terre, par M. DUMAS. — Comme les ficus ont la propriété d'émettre des racines presque partout sur leurs tiges ou leurs branches, dès qu'ils se trouvent en pleine terre ils ne tardent pas à avoir un nombreux chevelu qui se développe au-dessus de la partie enterrée des pots, en se répandant sur toute la surface de la terre. Lorsque les premières gelées arrivent, on n'a qu'à enlever les plantes de la pleine terre et à les mettre en pots que l'on place dans une serre chaude, où elles continuent à étaler leur luxuriante beauté.

(*Revue horticole*.)

Ordre du jour de la Séance

DU 5 NOVEMBRE 1876.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Conférence par M. Thirion, sur l'utilité de l'instruction pour les jardiniers.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 29 OCTOBRE, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Evêché.

ART. 6^o du Règlement : Tout membre de la Société qui voudra cesser d'en faire partie devra donner sa démission, par écrit, au Président de sa section, en temps utile pour qu'elle puisse être transmise au Secrétaire-général avant le 15 janvier suivant.

Leçons d'Horticulture

NOVEMBRE 1876.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 5, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Mortefontaine :</i>	Lundi 6, à 10 h. du matin, chez M. Corbin.
<i>Plailly :</i>	Lundi 6, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Vineuil :</i>	Mercredi 8, à 10 h. du matin, chez M. Dupré.
<i>Creil :</i>	Mercredi 8, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Gallé.
<i>Montlévêque :</i>	Dimanche 12, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 12, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 16, à 3 h. de l'après-midi, chez M. Poulet.
<i>Crépy-en-Valois :</i>	Dimanche 19, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 19, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 23, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 23, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Saint-Gervais :</i>	Dimanche 26, à 10 h. du matin, chez M. Guillemot.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 26, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.